

CONDITIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET REDEVANCES DOMANIALES

N°20-060 - Avis d'autorisation d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre



- Port du Havre -
Publié le 3 Septembre 2020

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Publication(s)



Avis d'autorisation d'occupation du domaine public
N°20-060
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.


Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Parc des Roselières, sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5236 et destinée à être utilisée pour l'installation de structures métalliques, chaudronnées et tuyauteries.

N°20-060 - Avis d'autorisation d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre

PDF - 519.37 KO

 TÉLÉCHARGER

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/publication-de-decision/ndeg20-060-avis-dautorisation-doccupation-du-domaine-public-grand-port>

